



SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

Quelle douce consolation, quelle agréable surprise ce fut de voir S. G. Mgr Gravel célébrer une Messe pontificale, avec l'assistance, à l'autel et au chœur, de Mgr J. C. K. Laflamme, recteur de l'Université Laval, de Mgr H. Têtu, de Mgr T. E. Hamel, vicaire général, de Mgr C. O. Gagnon, aumônier de l'Hospice Saint-Charles, et de nombreux membres du clergé séculier et régulier ! Et comme le chant suave et retentissant des écoliers, uni aux jeux de l'orgue, tenu par M. H. Lacasse, l'excellent organiste de Sainte-Anne, édifiât et ravissait tout le monde ! Avec quelle avidité et religieuse attention on écouta le beau sermon de circonstance, prêché par le R. P. Manise, l'un des Pères de la communauté !

Après la messe, une table fut dressée dans le chœur, devant Mgr l'Evêque, assisté de Mgr Laflamme et de Mgr Têtu. On chanta le psaume : *Beatus vir qui timet Dominum*, et Sa Grandeur fit les bénédictions. Puis le R. Père Allard, Supérieur, fit lecture du procès-verbal. Il rappela que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, sur les instances de son Eminence le Cardinal Taschereau, par l'intermédiaire de Mgr Marquis, protonotaire apostolique, et grâce à la bienveillance de l'Abbé Bénédictin de Saint-Paul hors les murs, avait été heureux de faire don au Sanctuaire d'un fragment considérable du bras de sainte Anne ; que cet ossement était cacheté dans un reliquaire, et